

Événement organisé à l'initiative de Charles Fournier, député d'Indre-et-Loire, conjointement avec le Collectif Réemploi

COLLECTIF
#RÉEMPLOI



« CONSIGNE : MODE DE CRÉEMPLOI »

5 octobre 2023

Assemblée nationale
101 rue de l'université
Paris, 7ème arrondissement

à 8h30



Pour en savoir plus, consultez <https://reseauracetreemploi.org>

« CONSIGNE : MODE DE (RÉ)EMPLOI »

Événement organisé à l'initiative de Charles Fournier, député (EELV) d'Indre-et-Loire, conjointement avec le Collectif Réemploi en faveur du déploiement d'un système de consigne pour réemploi efficace.

Le 22 juin dernier, Bérangère Couillard, alors secrétaire d'Etat à l'Ecologie, annonçait le retour de la consigne pour réemploi du verre "d'ici deux ans".

Concrètement, dans un premier temps, des expérimentations doivent être lancées en 2024 avec des distributeurs (supermarchés et hypermarchés) volontaires pour reprendre des emballages vides réutilisables rapportés par leurs clients. Ensuite, ils auront pour « obligation » de les reprendre. Le secrétariat d'Etat d'alors évoquant par ailleurs l'ouverture de « discussions sur le cadre juridique » avant la fin de cette l'année.

Les acteurs associatifs, économiques et politiques engagés en faveur du retour de la consigne pour réemploi ont largement salué cette décision de bon sens, qui doit permettre la réduction de notre consommation de déchets d'emballages à usage unique.

Mais depuis que ces annonces ont été faites, les acteurs du réemploi **craignent que la généralisation de la consigne pour réemploi ne voit jamais le jour** parce qu'elle ne serait pas obligatoire mais volontaire.

Les discussions et les débats autour des mesures concrètes en faveur du déploiement de la consigne pour réemploi s'accompagnent ainsi d'une **série de questions** : comment organiser le déploiement opérationnel de la consigne pour réemploi ? Comment s'assurer d'un bon maillage territorial pour garantir son efficacité ? Comment encourager le bon geste citoyen et garantir le financement de l'infrastructure (machines de déconsignation, centres de lavages ect...) ? Comment, enfin, permettre à la filière du réemploi des emballages de se développer et de passer à l'échelle ?

Au cours de l'évènement intitulé **"Consigne : mode de (ré)emploi"** acteurs associatifs, représentants de la filière, autorités publiques et parlementaires identifieront les freins au déploiement **d'une consigne pour réemploi efficace et pérenne, et présenteront les moyens qui permettront d'atteindre ces objectifs.**

Charles Fournier
Député d'Indre-et-Loire

Le Collectif Réemploi

**“IL Y AURA UNE OBLIGATION
POUR LES SUPERMARCHÉS
ET LES HYPERMARCHÉS DE
REPRENDRE LES
CONTENANTS EN VERRE”**

BÉRANGÈRE COUILLARD
22 JUIN 2023

PROGRAMME

l'ensemble des parties prenantes concernés par le déploiement de la consigne pour réemploi sont invités à identifier les freins au déploiement d'une consigne efficace et à trouver les moyens d'y répondre.

- **8h30 : accueil**
- **8h45 : introduction de la matinée**
Charles FOURNIER, député d'Indre-et-Loire
- **9h00 : briefing | l'analyse du Collectif Réemploi sur les propositions du Gouvernement**
Célia RENNESSON, Réseau Vrac et Réemploi
Charlotte SOULARY, Zero Waste France
- **9h20 : débat | stratégies en faveur du bon déploiement de la consigne pour réemploi**
Maxime LAISNEY, député de Seine-et-Marne
Véronique RIOTTON, députée de Haute-Savoie
Eric VESINE, ADEME
Représentant de la Région Ile-de-France
Clémence SCHMID, Loop
Animatrice : Diane BEAUMENAY-JOANNET, Surfrider
- **10h20 : conclusion**
Charles FOURNIER, député d'Indre-et-Loire
- **10h30 : fin de l'évènement**

ORGANISATEURS

Événement organisé à l'initiative de Charles Fournier, député (EELV) d'Indre-et-Loire, conjointement avec le Collectif Réemploi.



Charles FOURNIER
député d'Indre-et-Loire

Anciennement Vice-président délégué à la transition écologique et sociale de l'économie de la région Centre Val-de-Loire, il a piloté la première COP régionale pour mobiliser toutes les parties prenantes autour des enjeux climatiques et notamment pousser une économie circulaire et relocalisée.

A l'Assemblée nationale, il conduit un travail parlementaire autour des questions industrielles et la promotion de l'économie circulaire dans toutes ses dimensions.

Il a récemment rédigé un manifeste pour une industrie réellement verte qui reprend ces enjeux déterminants.

COLLECTIF #RÉEMPLOI

Constitué début 2023 à l'initiative de Réseau Vrac et Réemploi, le Collectif Réemploi rassemble les représentants des acteurs de l'économie circulaire (Réseau Vrac & Réemploi, EC2027, Mouvement Impact France, New ERA, RCube) et les associations environnementales (Fondation Tara Océan, France Nature Environnement, HOP, No Plastic in my Sea, Reloop, Surfrider Foundation Europe, Zero Waste France) engagés en faveur du réemploi en France.



Contacts

Pour Charles FOURNIER, député d'Indre-et-Loire :

Zelie Geneix | zelie.geneix@clb-an.fr | 06.80.86.70.00

Pour Réseau Vrac et Réemploi :

Jordan Allouche | jordan@ecolobby.fr | 06.81.81.90.01

Pour Zéro Waste France :

Charlotte Soulyary | charlotte@zerowastefrance.org | 06.50.37.21.65